

L'EQUIPE DU SAVS

Le Service est composé d'une équipe pluridisciplinaire médico-sociale qui comprend :

- ◆ Un pôle de direction,
- ◆ Des travailleurs sociaux : éducateurs(trices) spécialisés(es), Conseillers(ères) en économie sociale familiale,
- ◆ Des psychologues,
- ◆ Du personnel administratif – secrétaire

Tout bénéficiaire est lié au service par :

- ◆ Un contrat d'adhésion DIPC*
- ◆ Un projet personnalisé d'accompagnement

L'équipe intervient :

- ◆ Sur rendez-vous
 - à domicile
 - dans les locaux du service
 - dans des locaux mis à disposition par des partenaires
- ◆ Sur des temps d'accompagnement spécifiques et individualisés
- ◆ Sur des temps collectifs

* Document Individuel de Prise en Charge

LIEUX D'ACCUEIL

FOIX SAPSH / SAVS

21 Chemin de Berdoulet
2ème Etage
09000 FOIX

Tel: 05.61.02.92.38

Fax: 05.61.01.57.27

sapsh@apajh09.asso.fr

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h00.
Accueil sur rendez-vous.

MONTEGUT PLANTAUREL

Le Sabarthès

09120 MONTEGUT PLANTAUREL

Tel: 05.61.65.77.96

savs@apajh09.asso.fr

SAINT GIRONS

6 rue François Camel
09200 SAINT GIRONS

Tel: 05.61.96.75.33

savs2@apajh09.asso.fr

Accueil physique et téléphonique des 3 sites sur les plages d'ouverture du service, en dehors de ces horaires, possibilité de laisser un message sur le répondeur.



Service d'Accompagnement
Pour Personnes en Situation de
Handicap

S.A.V.S

Service d'Accompagnement à la
Vie Sociale



SAPSH / SAVS

21 chemin de Berdoulet 2ème étage
09000 Foix

Tel : 05.61.02.92.38 Fax : 05.61.01.57.27

sapsh@apajh09.asso.fr

PRÉSENTATION DU SAVS

Le SAVS est un des services du SAPSH (Service d'Accompagnement Pour Personnes en Situation de Handicap).

Il accompagne des personnes adultes vivant en milieu ordinaire.

La personne accueillie doit adhérer aux missions du service.

L'admission se fera en fonction des places disponibles.

Le Service s'adresse à toutes personnes majeures:

- ♦ orientée par la *MDPSH*¹ suite à la décision de la *CDAPH*²
- ♦ Résidant en Ariège
- ♦ Nécessitant un soutien social en vue de continuer à vivre en milieu ordinaire

¹ *Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap*

² *Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées*



LES MISSIONS

Le SAVS, par un accompagnement social, contribue :

- ♦ à la réalisation du projet de vie de la personne
- ♦ à favoriser le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels
- ♦ à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Avec l'adhésion de la personne, le SAVS propose un accompagnement personnalisé, répondant à ses souhaits et à ses besoins.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Les professionnels du SAVS dispensent un accompagnement dans les domaines de la vie quotidienne et sociale :

- ♦ Soutien à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à toute forme d'inclusion sociale
- ♦ Démarches administratives et budgétaires
- ♦ Actes de la vie courante (hygiène, alimentation, santé, gestion du quotidien)
- ♦ Gestion des relations sociales, des temps libres, des loisirs,
- ♦ Autonomie dans les déplacements
- ♦ Apprentissage, maintien et développement des acquis scolaires et socioculturels
- ♦ Démarches en lien avec la vie professionnelles
- ♦ Coordination, mise en relation et relais avec le réseau de partenaires.

TOUS ENSEMBLE POUR REUSSIR

